

EDITO

Depuis les années 80, la notion de diaspora est utilisée pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec leurs pays d'origine. De manière générale, cette interaction est matérialisée par trois grands secteurs : le développement local, les affaires, les sciences et technologies.

Des pays comme le Maroc, la Tunisie et le Sénégal, considèrent l'entrepreneuriat comme un des axes principaux de développement. Forte de cette même vision, l'Union européenne a mis en œuvre le projet DiafrikInvest pour « dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal et contribuer ainsi au développement économique. »

Dans le cadre de ce projet, coordonné par ANIMA Investment Network, le CJD, à l'instar de StartUp Maroc et de la CONECT en Tunisie, a élaboré un plaidoyer comportant des mesures et propositions destinées à améliorer l'accompagnement des entrepreneurs de la diaspora souhaitant s'investir au Sénégal, parmi lesquelles :

1. Un « diaspora Act » pour l'adoption de cadres légaux adaptés ;
2. Le besoin de structuration de la relation avec les talents de la diaspora sénégalaise, par une coordination et une médiation renforcées ;
3. Un accès facilité aux financements pour les entrepreneurs pour inciter la diaspora à investir ;
4. Le développement et la consolidation des réseaux d'affaires : une condition sine qua non pour faciliter l'investissement productif des Sénégalais à l'étranger.

Le 6 février 2018, ce plaidoyer a fait l'objet d'un atelier de concertation avec les institutions de la république du Sénégal, plusieurs organismes de coopération et du secteur privé, impliqués dans le suivi de la diaspora et de l'investissement. Parmi les mesures et propositions discutées, il a été retenu d'un commun accord avec les acteurs, de prioriser la structuration au Sénégal de la relation avec les talents de la diaspora par une coordination et une médiation renforcées.

Dans cette dynamique, le CJD, accompagné de ses partenaires, organise sa première Master Class, les 18 et 19 juin 2018, à Dakar. Pendant ces deux jours, de hauts talents expatriés viendront partager leur expérience avec des nouveaux entrepreneurs locaux. Ces experts, enrichis de la culture de leur pays d'accueil feront office de mentor et coach pour le développement des affaires et des capacités des locaux.

Le CJD se positionne à cet effet comme animateur de cette liaison diaspora/pays d'origine pour qu'« au cours des prochaines décennies, les principaux débouchés économiques » viennent « des africains qui montent des entreprises, créent des emplois et de la richesse et saisissent des opportunités de croissance » (Aeneas CHUMA, Directeur Afrique de l'OIT, 2016).

Ibrahima DIONE, Président CJD Sénégal

A propos de Diafrikinvest

Le projet Diafrikinvest a pour ambition d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie, et ainsi contribuer au développement économique. Le projet est mis en œuvre, pendant trois ans (2016-2019), dans le cadre du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement (Processus de Rabat) qui rassemble plus d'une cinquantaine de pays le long de la route migratoire ouest-africaine. Il est cofinancé, à hauteur de 90%, pour un montant de 2 millions € par l'Union européenne pour soutenir les engagements pris dans la Déclaration de Rome qui initie une nouvelle phase du processus de Rabat en renforçant les synergies entre migration et développement. Diafrikinvest est coordonné par ANIMA Investment Network, dans le cadre d'un consortium constitué de 6 partenaires et 1 associé. www.diafrikinvest.com

A propos de l'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières. www.europa.eu

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document est la seule responsabilité d'ANIMA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

